la TRIBUNE

Des municipaux

cgt

Janvier 2015

Bonnes fêtes de fin d'année

et

Meilleurs vœux pour l'année 2015

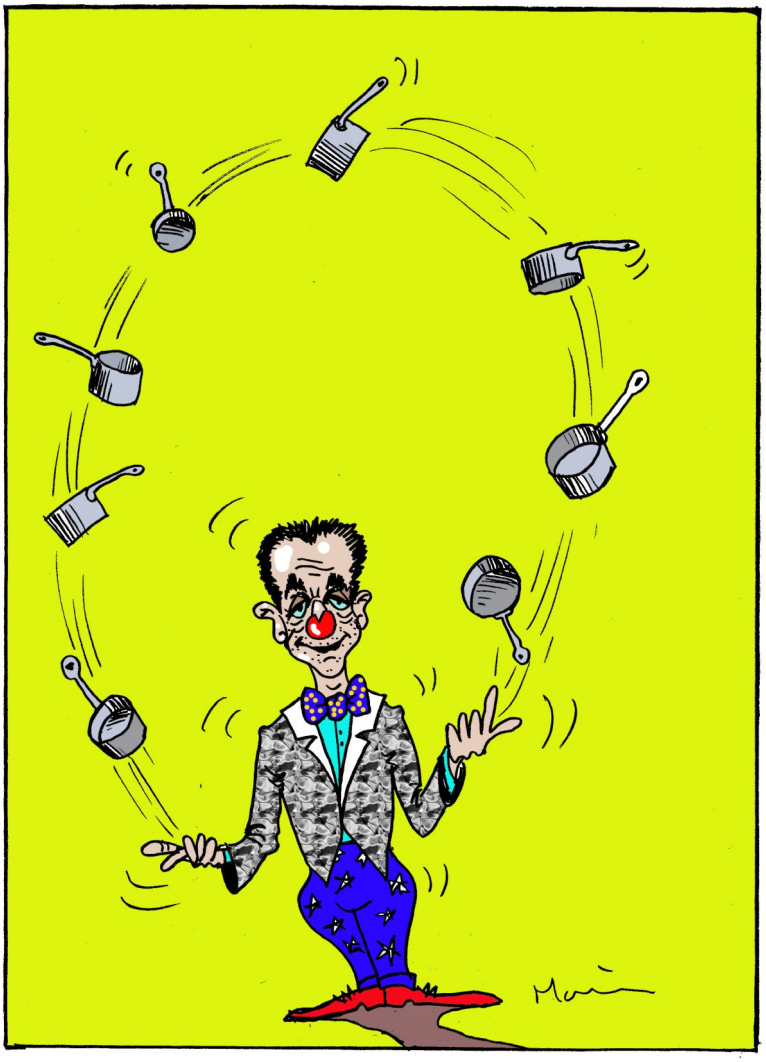

Méfiez-vous du clown qui jongle avec ses casseroles

DOSSIER

LA SECURITE SOCIALE

LE DEFICIT, C'EST DU PIPEAU!

La redac'...

Sommaire

Page 2 : Le mot du secrétaire

Page 3 : Lu dans la presse

Page 4 : Le mot du trésorier

Page 5 : Cotisations 2015

Pages 6 et 7 : Dossier Sécurité sociale Le déficit c'est du pipeau

Page 8 : La CNRACL

Page 9 : Bilan d'activités 2014

Page 10 : COS Ville de Lyon

Page 11 : LSR

Page 12 : IHS CGT Rhône :

GATTAZ, comblé

Trop tôt pour les vœux,
Pas pour les revendications.. !

La nouvelle parution bimensuelle de notre Tribune arrive chez vous bien avant les fêtes de fin d'année et prématurément nous vous présentons nos vœux pour 2015.

J'espère, malgré l'acharnement que mettent le Medef et le gouvernement à laminer notre pouvoir d'achat et par conséquence notre accès aux soins, que les fêtes de fin d'année seront pour vous et votre famille un fort moment de convivialité et de bonheur.

Il n'est jamais trop tard pour faire entendre nos revendications, les faire entendre, mais en étant plus nombreux et plus déterminés. Dans nos manifestations, nous voyons toujours les mêmes fidèles. Nous percevons toujours plus d'insatisfaction, qui malheureusement ne se traduit plus assez dans la rue, le seul lieu où nous pouvons encore nous faire voir et nous faire entendre.

Je ne vous apprendrai rien en vous disant que c'est dans les années où la CGT avait le plus grand nombre d'adhérents que nous avons bénéficié des plus grandes avancées sociales.

Les raisons de se révolter ne manquent pas aujourd'hui, salariés, chômeurs, retraités, nous sommes les principales victimes de cette politique d'austérité qui ne donne aucun résultat. Mais en plus, nous sommes montrés du doigt comme des assistés, des profiteurs du système, voire des fraudeurs.

Le denier rapport de la Cour des comptes affirme que la fraude sociale est bien davantage le fait des employeurs : un manque à gagner de 21 milliards pour la Sécurité Sociale pour 2012, et 25 milliards si on prend en compte l'assurance chômage et les retraites complémentaires.

Puisque tous les retraités ne peuvent acheter un camion pour menacer le pays de paralysie et faire avancer leurs revendications, alors il nous reste la marche à pied.

Plus nombreux dans les manifestations, c'est un de mes vœux pour 2015 !

Et vous pouvez l'exaucer…

M.Morier

LU DANS LA PRESSE

+12% C'est l'accroissement du nombre de millionnaires dans le monde entre mi-2013 et mi 2014, selon l'étude annuelle sur la richesse pilotée par le Crédit suisse. Phénomène parallèle : la hausse des inégalités. Désormais la moitié de la population mondiale se partage 1 % des richesses quand les 10 % les plus aisés en détiennent 87 %. AN.R

Marianne/24 au 30 octobre 2014

A la porte...

La filiale française du groupe pharmaceutique Sanofi entend pousser vers la sortie des salariés âgés de 56 ans et plus, quitte à leur signer un petit chèque au passage. Ceux qui applaudissent à la mesure viendront ensuite expliquer qu'il est urgent de reculer l'âge de la retraite.

Chapeau pour la retraite.

En ayant mis en place un système qui lui permettra de toucher **831 000 €** de retraite chapeau payée par GDF Suez jusqu'à la fin de ses jours, le PDG Gérard Mestrallet va passer d'un salaire brut explosif à une retraite en or renouvelable. C'est une sorte de transition énergétique personnelle parfaitement maîtrisée.

Le paquet cadeau.

A la suite du décès de Christophe de Margerie, Thierry Desmaret est redevenu pour un an président de Total. Il avait abandonné ce poste en 2012 avec, comme paquet cadeau, une retraite chapeau de **575 290 €** par an, soit **47 941€** par mois, ou encore **1500 €** par jour ; autrement dit, l'équivalent d'un smic en se levant tous les matins. On espère qu'avec ses nouvelles fonctions il aura un complément de rémunération car, même si l'inflation est quasi nulle, c'est un peu juste.

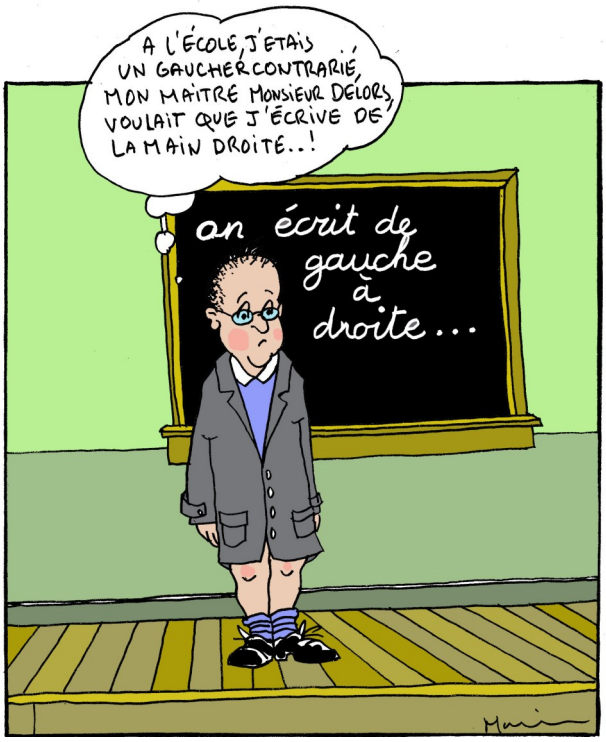

A découvert.

61 % des français sont à découvert au moins une fois par an, s'émeut dans une enquête « exclusive », Panarobanques, un site censé comparer les offres des banques. Il n'y a pourtant malheureusement rien de vraiment surprenant par les temps qui courent.

Alternatives économiques nov 2014

Le luxe.

En privilégiant le travail du dimanche et le transport en car, connu pour n'être ni polluant ni dangereux, Emmanuel Macron fait œuvre sociale. Grâce à lui, les pauvres de Roubaix vont pouvoir faire leurs emplettes de luxe sur les Champs-Elysées le dimanche, comme les émirs de l'or noir.

Droits et devoirs.

En contrepartie de ses indemnités, un chômeur a des devoirs et il est sous surveillance. En contrepartie des fonds publics versés dans le cadre du pacte de responsabilité, un PDG n'a que des droits et il est libre d'en user à sa guise.

Le mot du trésorier

Depuis quelques années nous dénonçons les mesures mises en place très lourdes de conséquences sur notre pouvoir d'achat.

La situation ne s'améliore pas puisque la revalorisation des retraites demeure bloquée et que de nouvelles augmentations ont été appliquées récemment : EDF, GAZ…

De plus en plus de personnes vivent dans la précarité, beaucoup ne pouvant plus subvenir aux dépenses de premières nécessités et aux soins.

Le syndicalisme est la seule possibilité qui permet de faire obstacle à cela. Aussi, je remercie tous nos adhérents qui poursuivent le combat au travers de notre section de retraités ainsi que les actifs, futurs retraités qui continuent à faire confiance à la CGT.

La gestion de nos finances est saine. Il n'y aura pas, cette année, de revalorisation du montant des cotisations. Sachez que les 2/3 de nos dépenses correspondent au reversement des cotisations pour la vie des instances nationales et des unions locales de la CGT.

Je vous rappelle par ailleurs que sur la somme annuelle des cotisations que vous versez, vous bénéficiez d'un crédit d'impôt de 66%. Dans le cas où celui-ci excède l'impôt dû, l'excédent est restitué au contribuable. Pour ceux qui ne sont pas imposables, la totalité du crédit d'impôt est restituée.

Pour information, l'administration fiscale ne demande plus que le reçu fiscal soit joint à votre déclaration de revenus. Les cotisations étant inchangés, reportez sur votre déclaration d'impôts, la même déduction que l'année dernière.

Au plaisir de vous retrouver lors de notre prochaine Assemblée générale.

Pour ceux qui règlent en espèces ou par chèque, il est bien impératif de respecter le barème ci contre car il faut que le montant annuel de la cotisation soit divisible par 12 (contrainte des instances nationales pour les statistiques)

Cotisations 2015

Montant des pensions et retraites par mois en €	Cotisations Mensuelles en €	Cotisations annuelles en €	PAC BIMESTRIELLES (prélevées tous les 2 mois
545 à 625	6.25	75.00	12.50
625.50 à 700	6.75	81.00	13.50
700.50 à 775	7.50	90.00	15.00
775.50 à 850	8.25	99.00	16.50
850.50 à 925	8.75	105.00	17.50
925.50 à 1005	9.75	117.00	19.50
1005.50 à 1120	10.75	129.00	21.50
1120.50 à 1159	11.25	135.00	22.50
1159.50 à 1230	12.00	144.00	24.00
1230.50 à 1245	13.25	159.00	26.50
1245.50 à 1410	14.25	171.00	28.50
1410.50 à 1810	15.75	189.00	31.50
Au-delà de 1810	18.25	219.00	36.50

Sécurité sociale,

Le déficit de la branche maladie,

Les médias régulièrement nous parlent du déficit de la branche maladie de la Sécurité sociale. Pour l'année 2013, il serait de 14 milliards d'euros, c'est du pipeau !

Tout le monde sait que l'Etat et les grandes entreprises doivent de l'argent à la Sécurité sociale, mais même avec ces dettes et le poids du chômage tel qu'il est aujourd'hui, **la Sécurité sociale pourrait tout rembourser à 100 % et prendre en compte tous les frais de santé sans qu'il en coûte un centime de plus aux salariés et aux patrons.**

Ceci a été démontré par le professeur Grimaldi, lors d'un débat en décembre 2012. Il suffirait que tout ce que les particuliers et les employeurs versent aux complémentaires santé (assurances et mutuelles), ils le donnent à la branche maladie de la Sécu.

Démonstration : Il y a en France **30 millions de personnes,** qui ont une complémentaire santé et qui payent en moyenne 100 € par mois de cotisation (certains paient moins, d'autres bien plus) dans ces 100 €, certaines entreprises prennent en charge une partie (ce sera obligatoire à compter du 1er janvier 2016).

Alors 100 € multiplié par 30 millions d'adhérents est égal à 3 milliards d'€ par mois, soit 36 milliards par an.
Le professeur Grimaldi disait dans son interview, pourquoi la Sécurité sociale ne pourrait pas faire ce que font les complémentaires santé ?
D'autant qu'il rappelait que les frais de fonctionnement sont de 4 % pour la Sécurité sociale, alors qu'ils sont de 15 à 20 % pour les complémentaires santé !

Oui mais voilà ce serait, la disparition des assurances qui se font passer pour des mutuelles et cela les lobbies n'en veulent pas.

N'oublions pas que cette proposition, n'est ni plus ni moins que celle du Conseil National de la Résistance, qui n'a pas pu être mis en place à cause de l'opposition des mutuelles.

Si vous voulez plus d'informations et pour ceux qui possèdent internet, tapez sur votre moteur de recherche :

sur le site You tube, rechercher :
Conférence (sur le CNR) de Charles Ramain

du pipeau !

Complémentaires santé
(Mutuelles – Assurances)
30 millions d'adhérents
100€/mois en moyenne
Soit 1200€/an
= 36 milliards d'€

Sécurité Sociale
Branche maladie
Déficit
14 milliards d'€

Sécu :
Plus t'es riche, moins tu paies !
Il faut déplafonner les salaires, taxer les gains boursiers, dividendes et stock-options. Des mesures à prendre d'urgence pour combler le trou de la Sécu.
André Grimaldi

Aujourd'hui, les cotisations à la sécu sont plafonnées à 3086 €, au-delà, c'est cadeau !

Le serment d'Hippocrate
Il n'y est pas dit : « *je demanderai au patient s'il a une bonne mutuelle* », il est dit : « *je donnerai mes soins gratuitement à l'indigent* »
André Grimaldi

La CNRACL notre caisse de retraite

Elections URGENT

Au moment de l'élaboration de cette tribune, le vote pour élire de nouveaux administrateurs au conseil d'administration de la CNRACL n'a pas commencé.
Mais maintenant où vous l'avez entre les mains il ne vous reste plus que quelques jours, jusqu'au 4 décembre dernier délai pour voter si vous ne l'avez pas déjà fait.
Rappel : vote par correspondance ou vote électronique.

Alors pas de répit pour celles et ceux en retard,

VOTEZ, Votez VITE, VOTEZ BIEN, VOTEZ CGT

Le fonds d'action sociale FAS

Pourquoi, pour qui, et avec quel moyen

Il a été créé en 1975 pour répondre aux besoins des retraités de la CNRACL les plus démunis et leur proposer :

- ⇨ Des aides spécifiques dont le montant est calculé en fonction des revenus:
  Aide santé, chauffage, achat d'appareils ménagé , déménagement, vacances, télé assistance etc.
- ⇨Des aides exceptionnelles pour faire face à des situations particulières.

Pour favoriser le maintien à domicile :
L'aide ménagère, les aides habitat, le Chèque Emploi Service (cesu).

Conditions à remplir :

- ⇨Bénéficier d'une pension CNRACL à titre principal.
- ⇨Avoir des ressources mensuelles qui « entrent » dans le barème (voir tableau)

Le budget :

Il est égal à 0,8 % des cotisations des salarié-e-s en activité. Il est de 135millions 800 mille € en 2014.
La délibération du C.A. du 27 septembre 2014 votée pourtant à l'unanimité qui augmentait les barèmes de ressources et le montant des aides a été boquée par les tutelles (directions de la sécurité sociale et du budget) qui ne votent pas mais ont le droit de véto. De ce fait, en 2015 comme en 2014 et en 2013 les barèmes restent identiques. Un vrai scandale au regard de l'augmentation du coût de la vie et des 30% de retraité-e-s dont la pension est calculée au minimum garanti.
A regarder de plus près l'évolution des barèmes n'est pas loin du seuil de pauvreté 987 € par mois.

Les Barèmes, Plafonds de ressource mensuelle à ne pas dépasser

Pour bénéficier de la totalité des aides	Pour bénéficier des aides partielles
Personne seule 1060 €	Entre 1061 € et 1378 €
Couple 1590 €	Entre 1591 € 2067 €
Montant maximum des aides 1700 €	Aide énergie(chauffage) 560 €

Bilan d'activités

Comme l'année dernière, nous pouvons faire les mêmes constats :

♦Le Medef est de plus en plus ambitieux,
♦Le gouvernement, de plus en plus à son écoute, est sourd aux revendications des salariés, chômeurs et retraités, avec une aggravation de la situation des femmes et des jeunes.
♦Le pouvoir en place ne recule que devant la finance et les risques sociaux. L'écologie est au placard, écotaxe, vignette, taxe sur les bénéfices des autoroutes, ne résisteront pas aux bonnets rouges et aux camionneurs.

La question qui nous interpelle : quel poids représentons–nous aujourd'hui ?

Pour autant il est indispensable de se faire voir et de se faire entendre.

- Le 8 janvier : manifestation en soutien à P. Coquant et M. Cathelin aux 24 colonnes.
- Le 6 février : « C'est le coût du travail qui est un problème » Brotteaux – Cordeliers.
- Le 18 mars : Cordeliers – Préfecture . CGT- FO- FSU – CNT.
- Le 1er MAI : de Jaurès à Bellecour, comme ces dernières années.
- Le 15 mai : manifestation de la fonction publique sur « le blocage du point d'indice »
- Le 3 juin : manifestation nationale à Paris des retraités. (400 retraités pour Lyon) avec vente de foulards
- Le 26 juin : manifestation FR3 Préfecture « Salaire emploi »
- Le 11 septembre : dépôt de gerbes à la gare de la Part-Dieu en hommage à Vivier-Merle. Puis inauguration d'une plaque à l'UD du Rhône en l'honneur de 4 militants morts lors de la dernière guerre.
- Le 30 septembre : manifestation des retraités Place du Maréchal Lyautey- Siège du PS. « Pouvoir d'achat et Sécurité Sociale. » CGT- Solidaires – FSU – CNL – CSF
- Le 16 octobre : manifestation des actifs – Retraités, Medef – Agence régionale de santé « Pour la reconquête de la Sécurité Sociale. »

Une action des retraités du Rhône aura lieu le 11 décembre à Lyon.
A l'heure où ces pages sont écrites, nous n'avons pas plus d'éléments.

Nous n'oublions pas non plus le travail réalisé dans les différentes structures de la CGT :
des distributions du Rhône syndical sur les marchés, le travail réalisé par l'IHS, qui a participé à l'organisation de 3 conférences aux Archives municipales de Lyon « de l'origine de la mutualité à la survie de la Sécurité sociale etc.»

COS (uniquement Ville de Lyon)

ATTAQUE INTOLERABLE CONTRE LE C.O.S

Lors de l'Assemblée générale du 23 Septembre 2014 la CGT a vivement protesté contre le fait qu'à cette date le montant de la subvention de la Ville pour le COS pour 2015 n'était toujours pas connue ! alors que les années précédentes cette subvention était négociée au mois de juin de la même année.

Devant cet état de fait la CGT a demandé la réunion d'un Conseil d'Administration spécial pour enfin connaître le montant de la subvention pour 2015.

Ce Conseil d'Administration a eu lieu le Mercredi 29 Octobre et nous avons appris que pour des raisons d'économie LA VILLE DE LYON POUR 2015 ALLAIT REDUIRE D'ENVIRON 400.000 EUROS sa subvention pour le COS .

Pour la CGT C'EST INTOLERABLE

Car cela va obligatoirement entrainer la réduction de certaines prestations

Après avoir fait écho de sa fureur la CGT a quitté la réunion refusant de cautionner une telle coupe sombre.

Nous savons que l'Etat demande aux collectivités locales de faire des économies. Mais une fois de plus c'est une attaque contre le social et donc CONTRE LES PLUS DEFAVORISES. La CGT appelle tous les agents à se mobiliser pour défendre le Comité social. C'est maintenant aux personnels de s'exprimer.

CETTE INFORMATION NE CONCERNE QUE LES RETRAITES V.D.L

LUTTER AVEC LA CGT

★★★★★★★★★★★★★★★★★★

A tous nos adhérents, retenez cette date:

⬇

Assemblée générale festive
de notre syndicat

Jeudi 22 janvier 2015
10H 30 salle des Congrès
Bourse du Travail – 1er étage

Cette assemblée sera suivie d'un repas
Avec demande de participation : 5€
à régler avant, pour connaître le nombre de repas

ASSOCIATION LOI 1901
N° 691039912

LOISIRS ET SOLIDARITE DES RETRAITES COMMUNAUX DU RHONE

Siège Social chez M. BERTRAND Gaby
5 chemin côte Chevalier 69140 RILLIEUX LA PAPE
Email :lsr.communaux69@yahoo.fr

Cette année difficile pour tous les retraités ne se termine pas toujours comme nous pouvions l'espérer.

Mais ce n'est pas une raison pour que tous ceux qui s'ennuient se lamentent sur leur sort.
Ne serait-il pas profitable de partager dans notre Association qui nous ressemble, leur temps libre à faire du sport, se rencontrer, échanger, découvrir notre ville, notre région…

Comme toutes les années, L.S.R. organise des sorties , d'une demi-journée à des séjours d'une quinzaine de jours en France ou à l'étranger, des rencontres et échanges de nos manières de vivre.
Quel enrichissement!

N'oubliez pas, L.S.R. est ouvert à tous, syndiqués ou non, votre adhésion vous ouvre la porte à tous les L.S.R. (150 environ) de France.

Tous les adhérents de L.S.R. vous souhaitent une très bonne santé pour l'année 2015 ainsi que nos vœux de joie et de bonheur, à vous et à vos proches.

Le Président
Gaby BERTRAND

<u>Pour tout renseignement</u>:
Gaby BERTRAND
Tél 04 78 88 86 02

IHS CGT RHÔNE

QUAND ON EST RASSEMBLE ON GAGNE

A l'occasion des 120 ans de la Confédération Générale du Travail (CGT) il nous semble intéressant non pas de retracer son histoire (ce qui a été souvent fait) mais de rappeler et d'attirer l'attention, sur l'impérieuse nécessité de confédérer les luttes pour démontrer que toutes les grandes conquêtes relèvent de luttes confédérées.

En 1894 plus de 1600 syndicats professionnels ont compris que les luttes corporatistes avaient leurs limites et ont décidé de rassembler à l'intérieur d'une Confédération toutes les professions.
Ils ont vu juste. Toute l'histoire le prouve.

Cependant aujourd'hui, plus de 120 ans après la mise en place de la Confédération, le corporatisme toujours présent l'emporte trop souvent sur la nécessité de coaliser les luttes. Nécessité qui devrait s'imposer non seulement sur le plan national mais aussi sur le plan européen si nous voulons mettre en échec la finance et l'Europe antisociale avec ses différents traités.
Pour mémoire les 2 grands conflits qui ont apportés le plus au mouvement ouvrier (Mai 1936 et Mai 1968) ont été des conflits qui se sont inter professionnalisés suite a la volonté des salariés…ne l'oublions jamais les décisions sont parties de la base.

Mai 1936 : Les acquis sont considérables , 15 jours de congés payés , les 40 heures , augmentation des salaires de 10 à 15%)
Mai 1968 : Là encore des acquis considérables : 35% d'augmentation du SMIG , reconnaissance des libertés syndicales et de la section d'entreprise etc.

Le Président Charles RAMAIN

La TRIBUNE DES MUNICIPAUX CGT
SALLE 26 BOURSE DU TRAVAIL 69422 LYON CEDEX 03 TEL: 04 78 60 88 57
Directeur de publication R. DELAUZUN
C.P.P.A.P 0514 S 06896 Imprimé par nos soins